



LES REPRESENTANTS DES PARENTS VOUS INFORMENT

I/ Retour sur les conseils de classe de Terminale

- Le conseil de classe du 3^{ème} trimestre se prononce, pour chaque élève de terminale,
 - d'une part sur le bulletin du 3^{ème} trimestre,
 - d'autre part sur une appréciation pour le livret annuel : « très favorable », « favorable », ou « doit faire ses preuves à l'examen ». Ces avis sont importants car ils peuvent être pris en compte pour octroyer une mention lorsqu'il manque quelques points, ou pour rattraper une moyenne trop juste pour avoir son Bac.
- Le bac de philo aura lieu le 15 juin de **8h00** à 12h00 au lycée. Arriver à 7h30 avec sa convocation et sa carte d'identité.
- Le Grand oral se déroulera entre le 20 juin et le 1er juillet au lycée du Bon Sauveur au Vésinet : ne pas oublier sa convocation, sa carte d'identité et le document signé avec les questions du Grand Oral.
- Les élèves doivent faire signer leurs 2 questions pour le Grand oral par leurs 2 professeurs de spécialité. Ce document leur sera rendu le jour du bac de philo. Pour des précisions sur les questions voir à la fin du bulletin en Annexe (p 4).
- Pour les élèves qui souhaitent participer à la phase complémentaire de Parcoursup, il faut se rapprocher des professeurs principaux.
- Les fiches Avenir sont visibles dans Parcoursup > Mes vœux > Détails (sur 1 vœu) > Fiche Avenir
- Le livret scolaire et le bulletin de l'élève sont visibles dès à présent sur Pronote. Le bulletin ne sera plus envoyé par courrier, il est téléchargeable via Pronote.
- Les résultats du bac seront disponibles le 5 juillet comme c'est indiqué au dos de la convocation au Grand oral. Les convocations sont disponibles sur Cyclades.
- Pour les élèves ayant entre 8 et 9.95/20 au bac, l'oral de rattrapage aura lieu le 6 juillet au lycée du Bon Sauveur au Vésinet. Les élèves doivent choisir 2 matières parmi 4 : leurs 2 spécialités, français et philo. Mme Manach conseille aux élèves qui ont « *doit faire ses preuves* » sur le livret de commencer à réviser dès maintenant pour le rattrapage. Ils peuvent se rapprocher de leurs professeurs principaux pour toute précision.
- Le bal des terminales aura lieu le 30 juin, les élèves doivent se préinscrire via Pronote rubrique « Informations et sondages ».

II/ Retour sur les conseils de classe de Première

- Les conseils de classe du 3^e trimestre ont eu lieu cette semaine pour les élèves de premières. Les bulletins de l'élève sont visibles dès à présent sur Pronote. Le bulletin ne sera plus envoyé par courrier, il est téléchargeable via Pronote.
- Le bac de français écrit aura lieu le 16 juin de 14h00 à 18h00 au lycée Alain. Arriver à 13h30 au Lycée avec sa convocation et sa carte d'identité.
- Les oraux du bac de français débiteront le 29 juin au lycée Alain en fonction du jour et de l'heure indiqués sur la convocation.
- Les résultats du bac de français et la note de la spécialité non maintenue seront disponibles le 11 juillet comme c'est indiqué au dos de la convocation.

III/ Retour sur les conseils de classe de Seconde

Les conseils de classe du troisième trimestre se sont achevés cette semaine. Ils ont permis à l'équipe pédagogique de chaque classe de valider ou non les spécialités choisies par les élèves et de vérifier leur adéquation aux résultats de chacun, avec un avis favorable ou défavorable pour un passage en 1^{ère} Générale ou Technologique.

La préoccupation première des professeurs est que chaque élève choisisse les spécialités qui lui conviennent bien, au vu de ses résultats. Ainsi certains élèves, malgré un niveau général moyen, ont pu bénéficier d'un avis favorable à un passage en 1^{ère} Générale car leurs choix de spécialités correspondaient à leurs matières fortes.

Madame Joureau a rappelé que le but du lycée est de permettre aux élèves d'obtenir leur baccalauréat. Une sélection s'opère donc à la fin de la seconde pour orienter au mieux les élèves. Comme chaque année, environ 70 élèves de seconde quitteront le lycée Alain, ce qui correspond à 2 classes. On passera donc en 1^{ère} à 11 classes seulement, pour 13 classes de seconde.

Madame le Proviseur a également rappelé qu'un maintien peut être proposé en seconde, ce qui signifie que le passage en première se fait en deux ans. Il est à prendre comme une chance donnée à l'élève, d'avoir la possibilité de progresser. En revanche, il n'y pas de doublement de la classe de première.

A noter enfin que les élèves seront invités par les professeurs de français à lire pendant les vacances, en prévision du bac de français. Les ouvrages proposés seront indiqués avant l'été sur le site du lycée et permettront aux élèves de prendre un peu d'avance sur leurs lectures de première.

IV/ Organisation de la rentrée de septembre 2022

- Madame Joureau, Proviseur du lycée depuis 4 ans, part à la retraite, elle sera donc remplacée à la rentrée de septembre 2022.
- A ce jour nous n'avons pas d'information concernant les horaires de rentrée par niveau, la journée d'intégration des secondes ou les révisions de vacances pour l'été 2022. Ces informations seront transmises aux parents et élèves par le lycée dès que possible.
- La Peep du lycée a réalisé un livret d'accueil destiné aux nouveaux parents et élèves de seconde, afin de donner toutes les informations utiles pour faciliter leur arrivée au lycée Alain. Nous avons distribué ce fascicule le jour des portes ouvertes et nous ferons une nouvelle distribution à la rentrée de septembre.

V/ Nos principales actions et nos engagements pour l'année prochaine

- Les parents élus Peep vous représentent tout au long de l'année en siégeant au Conseil d'Administration, avec 3 sièges sur 5 à nouveau cette année, ainsi qu'au sein des différentes commissions. Nous proposons par ailleurs en moyenne 2 parents-délégués dans chaque classe. Nous sommes à l'écoute des parents tout au long de l'année et faisons le lien avec le lycée.
- L'équipe Peep a ainsi participé aux Commissions Hygiène et Sécurité notamment sur le thème de la sécurisation des abords du lycée. Nous avons assuré le suivi, et continuerons de le faire, des actions envisagées avec la mairie du Vésinet et la région.
- Nous sommes intervenus auprès de M. Davin, Vice-président en charge des transports de la communauté d'agglomération, afin de modifier les horaires de bus de la ligne M qui dessert le lycée.
- Nous nous sommes mobilisés auprès de la région afin que les élèves puissent bénéficier de 2 barnums pour pouvoir déjeuner en extérieur cet hiver. La région a depuis agrandi la salle de cantine de 110 places assises, en étant contrainte de prendre de l'espace sur le CDI. Ces modifications sont transitoires, en attente d'une réfection complète de la restauration et la création de 2 lignes de self. Nous continuerons notre suivi de cette rénovation.
- Nous avons organisé une soirée CPGE pour les parents du lycée, et vu le vif succès rencontré, nous envisageons de renouveler cette manifestation l'année prochaine.
- Nous avons été sollicités par le rectorat pour participer à un groupe de travail coéducation pour mettre en place un dispositif permettant de généraliser le vote électronique pour les élections de parents d'élèves de début d'année.
- Enfin, nous avons eu plaisir à vous informer régulièrement de l'actualité du lycée via ce Bulletin.

VI/ Rappel : devenir parent-délégué dans la classe de votre enfant - année 2022/2023

Dès la rentrée prochaine, nous aurons besoin de votre aide et de celle des nouveaux parents au lycée, pour participer aux conseils de classe qui ont lieu 3 fois par an, et s'assurer de l'équité entre chaque élève. C'est un rôle important qui permet de mieux comprendre le fonctionnement du lycée et le quotidien de nos enfants. Nos coordinateurs assistent les délégués dans cette tâche, pour la préparation des conseils et tout au long de l'année.

Si vous souhaitez participer et consacrer un peu de temps au lycée, même si c'est une première fois pour vous, n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus et indispensables !

Nous serons heureux de vous accueillir lors de notre réunion de rentrée qui aura lieu le **15 septembre 2022 de 20H à 22H à la salle des conférences de la mairie du Vésinet**. D'ici là n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.

➤ **Coordonnées des coordinateurs Peep pour l'année 2022-2023 :**

Coordinatrice Lycée	Séverine Perbost	s.perbost@lundifleuri.com	06.62.46.62.35
Niveau Terminale	Anne-Sophie Richard	richard.anneso@gmail.com	06.62.41.56.86
Niveau Première	Nicolas le Cloirec	nlecloirec@gmail.com	06.26.87.35.13
Niveau Seconde	Marie-Edith Bouattour	marie_edith_bouattour@hotmail.com	06.11.05.88.74

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année, de bonnes vacances d'été pour tous et nous aurons le plaisir de vous retrouver en septembre !

Nous sommes à votre écoute tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez retrouver tous nos bulletins d'information sur le site de la Peep du Vésinet, rubrique « Lycée Alain » : <http://peep-levesinet.peep.asso.fr>

ANNEXE

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/le-grand-oral-les-reponses-vos-questions-324398>

Pour le baccalauréat général, peut-on proposer au jury deux questions adossées à la même spécialité, ou doit-on impérativement prévoir que les deux enseignements de spécialité soient supports de l'épreuve ?

Pour le baccalauréat général, les deux enseignements de spécialité doivent être mobilisés au travers des questions choisies. Ainsi les candidats ont la possibilité :

- Soit de présenter deux questions s'adossant chacune à un enseignement de spécialité différent
- Soit de présenter une question s'adossant à un enseignement de spécialité et une question transversale aux deux enseignements de spécialités
- Soit de présenter deux questions transversales aux deux enseignements de spécialité

Par exemple, un candidat qui suit les enseignements de spécialité de « sciences économiques et sociales (SES) » et de « sciences de la vie et de la Terre (SVT) » pourra :

- Soit présenter une question portant sur les SES et une sur les SVT
- Soit présenter une question portant sur les SVT et une question transversale portant à la fois sur les SES et les SVT
- Soit présenter une question portant sur les SES et une question transversales portant à la fois sur les SES et les SVT
- Soit présenter deux questions transversales s'adossant chacune, à la fois aux SES et aux SVT